



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 26 janvier 2017

- approuvé le 09 mars 2017 -

PRESENTS	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Sandrine AMSTUTZ, Nicola BALLHAUSEN, Koviļjka BARISNIKOV, Pierre BARROUILLET, Daphné BAVELIER, Kerstin BRINKMANN, Ecaterina BULEA BRONCKART, Edith CAMPOS, Marc DURAND, Laurent FILLIETTAZ, Edouard GENTAZ, Emilie JOLY, Francia LEUTENEGGER, Vanessa REMERY, Yvan SANCHEZ, Sabine VANHULLE
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Pascal ZESIGER – doyen, Pascale PASCHE-PROVINI – conseillère aux études
Invité(s)	Jean-Luc DORIER – Président de la Section des sciences de l'éducation, Mélanie FONG – AGpsy
EXCUSES	
Membres du Conseil	Kristine BALSLEV, Vanessa BARBIER, Jean-Michel BAUDOIN, Olivier DESRICHARD, Guido GENDOLLA, Matthieu VETOIS, Gaviota VILLAMIL
Ex officio	Valérie FAVEZ, Aline MEYER, Stéphanie BOUCHET-ROSSIER – conseillères aux études

Ordre du jour

- 1 – Approbation du PV de la séance du 10.11.2016
- 2 – Communications du doyen
- 3 – Présentation du budget 2017 par Pierre Batardon, administrateur
- 4 – Election complémentaire dans le Commission du Plan d'Etudes SSED – corps étudiant
- 5 – Maîtrise universitaire dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation éducation précoce spécialisée (MAEPS) – Modification de la directive d'application relative aux stages
- 6 – « Notre projet de Faculté » – Discussion
- 7 – Règlement d'études et convention de programme de la Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en Psychologie clinique (Master de Formation continue)
- 8 – Règlement d'études de la Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en Neuropsychologie (Master de Formation continue)
- 9 – Divers

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10.11.2016

Le procès-verbal est approuvé.

2. COMMUNICATIONS DU DOYEN

• Remise des diplômes

La cérémonie de remise des diplômes qui s'est tenue le 12 novembre a connu un vif succès, avec des chiffres record de participation: 260/354 diplômes le matin (74%) et 160/245 l'après-midi (65%), et un total de presque 2500 participants. Merci à toutes les personnes impliquées dans la préparation et le déroulement de cette cérémonie.

• Remplacement BDAF

La réflexion se poursuit au sein du conseil décanal sur le recueil des informations relatives aux projets de recherche (soumis et obtenus) et aux activités en lien avec la Cité.

• Appel à projets décanat-présidences

Suite à cet appel, trois projets ont été reçus. Un seul a finalement été sélectionné, déposé par M. Bétrancourt, R. Maurer, S. Berney et S. Coutat. Il porte sur les connaissances spatiales et géométriques et leur enseignement. Les deux autres n'ont pas été jugés suffisamment aboutis. Il y aura probablement un nouvel appel en février 2017, avec une date de remise des projets en juin.

• Premier projet financé par le décanat

Ce projet a donné lieu au dépôt d'une demande de subside Synergia, ce dont le décanat se réjouit. Félicitations aux auteurs : L. Filliettaz, E. Gentaz, G. Sales Cordiero, J. Franck & M. Zogmal.

• Groupes de travail du décanat

Les 3 groupes de travail du décanat – « technology enhanced learning », réflexion sur Bologne, et professionnalisation des filières – ont commencé leurs travaux.

• Démarrage de la structure facultaire des consultations

Les consultations facultaires ont officiellement commencé, avec le début de mandat du coordinateur, Lucien Rochat, en tant que CE à 100%. Il faut rappeler que pour l'instant, ce poste est financé par la Faculté, dans l'attente de la réponse du Rectorat sur le financement COB.

• Masters jumelés

Les 2 règlements de masters jumelés portant sur le thème du handicap ont été acceptés par le Rectorat.

• Formation continue

Suite à certains problèmes liés à un manque de communication, le Conseil décanal a décidé que les pré-projets de FC certificatives doivent lui être soumis avant de passer en Collège et en Conseil participatif, pour garantir une certaine cohérence facultaire.

• **Reconnaissance CDIP**

La Formation des enseignants du secondaire (FORENSEC) a obtenu sa reconnaissance officielle par la CDIP. Par ailleurs, le rapport final concernant la Maîtrise en éducation précoce spécialisée (MAEPS), qui est tout à fait positif, a été distribué pour consultation aux principaux intéressés, qui doivent fournir leurs éventuels commentaires avant fin janvier.

• **Accès au portail Open4Research**

Comme annoncé précédemment, les chercheurs et les étudiants de l'UNIGE ont désormais accès au portail Open4Research, qui fournit des informations sur les opportunités de financement d'activités relatives à la recherche et la formation. La base de données est la même que celle utilisée par l'interface ResearchConnect, mais les fonctionnalités sont un peu moins développées.

• **CPA-GPA**

La Commission de planification, en collaboration avec les groupes de planification des Sections, a finalisé la description des grands domaines. Elle travaille désormais sur la définition des axes prioritaires.

• **Visite de la Commission de l'enseignement supérieur**

La visite était prévue au 1^{er} trimestre 2017, mais nous ne sommes pas encore parvenus à trouver une date qui convienne à tous.

• **Groupe de travail pour les taxes administratives de l'UNIGE**

Suite aux discussions qui se sont tenues à l'Assemblée et aux actions entreprises par une partie des étudiants, un groupe de travail a été désigné pour élaborer une proposition.

• **Budget**

Mauvaise nouvelle pour le crédit investissement (équipement et remplacement) : une diminution importante est à signaler pour 2017, le budget passant de 227'000 à 123'000. Il n'est pas exclu qu'il faille utiliser une partie de l'argent des overheads pour financer certains achats.

Bonne nouvelle en revanche pour l'Université et pour la Faculté concernant les Overheads: 2015 a été une année record en matière de subsides FNS obtenus. Par conséquent, la FPSE touchera un montant d'overheads plus élevé que l'an dernier, soit presque 780'000.- (contre 730'000.-).

Enfin, une autre relativement bonne nouvelle qui reste cependant à confirmer : le Rectorat aurait pu négocier un montant de 2 millions annuels pour la convention d'objectifs (COB) 2018 et 2019.

3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2017 PAR PIERRE BATARDON, ADMINISTRATEUR

Pas de changement particulier, excepté sur les 1% de coupures prévues : le montant correspondant sera « gelé » et possiblement récupéré.

• **Overheads 2017** : 780'000 CHF (calculés au prorata des subsides obtenus par la FPSE, ensuite répartis au prorata dans les Sections : environ 2/3 en psychologie, 1/3 en SSED),

• **Budget Investissement 2017** : le Rectorat a estimé son montant en se basant sur le montant des appareils scientifiques achetés en 2012 et amortis (peu d'achats en 2012 → pas à notre avantage) : 123'000 CHF,

- **Demandes d'équipement 2017** : toutes les demandes seront satisfaites. Quelques équipements ont été identifiés comme pouvant faire l'objet d'une demande de cofinancement auprès de la COINF ou de la COMAD ; on constate par ailleurs une diminution des demandes, certainement due à notre politique de mutualisation du matériel,
- **Budget Equipement 2017** (correspond aux achats de fonctionnement, non amortissables) : 91'000 CHF,
- 2018 et 2019 s'annoncent sans coupure.

E. Gentaz : compte-tenu du nombre croissant d'étudiants (+30% en psychologie pour 2017), ne serait-il pas envisageable, et légitime, de demander au Rectorat une augmentation de notre budget facultaire ? 30%, c'est un chiffre colossal en termes de nombre d'étudiants et compte-tenu des objectifs liés à la professionnalisation et les contraintes fédérales relatives à l'encadrement des stages, il semble urgent de faire une demande officielle !

P. Batardon indique que cette demande pourra être introduite en octobre prochain.

4. ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DANS LA COMMISSION DU PLAN D'ÉTUDES SSED – CORPS ÉTUDIANT

La candidature de **Nina Ranisavlejevic** est proposée par le corps étudiant qui n'avait pas de représentant dans la commission.

Ne suscitant ni commentaire ni question, la désignation complémentaire du corps étudiant dans la CPE SSED est approuvée à l'unanimité (17 voix).

5. MAÎTRISE UNIVERSITAIRE DANS LE DOMAINE DE LA PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE, ORIENTATION ÉDUCATION PRÉCOCE SPÉCIALISÉE (MAEPS) – MODIFICATION DE LA DIRECTIVE D'APPLICATION RELATIVE AUX STAGES

Les 4 premières années de la MAEPS ont permis d'éprouver les articles contenus dans la *Directive d'application relative aux stages* et le processus de reconnaissance de la formation par le CDIP a conduit à une relecture attentive des textes cadres.

Des ajustements se sont avérés nécessaires, certains vides existants face à des situations données : remédiation, ..

Deux articles ont ainsi fait l'objet de précision :

- **Article 11 – Evaluation des stages** : les critères de validation et de remédiation n'étaient pas suffisants,
- **Article 13 – Formation pratique en emploi** : ne faisait pas l'objet d'un article en soi mais d'un développement dans un encadré. Les conditions d'encadrement ont également été précisées.

Le Comité de programme a profité de cette révision pour effectuer des corrections au niveau de l'orthographe, de la syntaxe et de la cohérence des termes. Ces modifications sont proposées en concertation avec la HEP Vaud.

Ne suscitant ni commentaire ni question, les modifications de la Directive d'application relative aux stages de la MAEPS sont approuvées à l'unanimité (17 voix).

6. « NOTRE PROJET DE FACULTÉ » – DISCUSSION

Suite à l'information du doyen de la création de 3 groupes de travail par le décanat sur des thématiques traitées par le Conseil participatif en ateliers (ex. Professionnalisation), se pose la question de l'articulation entre le Conseil participatif et les groupes de travail du décanat sur les thématiques communes. S'engage une discussion sur la pertinence de mener des réflexions en parallèle et sur les synergies envisageables.

Sont avancées diverses options :

- Soit on considère que le Conseil participatif a mené ses travaux, rendu ses conclusions et que désormais le Conseil décanal s'est emparé de certaines questions pour continuer la-es réflexion-s engagée-s,
- Soit on souhaite être informés de l'avancement des travaux du Conseil décanal par des communications régulières au Conseil participatif, en restant dans le cadre du Conseil participatif et en poursuivant le travail en ateliers thématiques en son sein,
- Soit on demande que des membres du Conseil participatif soient intégrés dans les groupes de travail du Décanat.

Après discussion, il semble plus productif de constituer un seul groupe que deux qui se tiendraient mutuellement informés. Par ailleurs, il est un peu compliqué pour les membres du Conseil participatif de se projeter puisque nous arrivons au terme du mandat 2013-2017 et qu'il ne reste que 3 séances avant le renouvellement des membres pour un nouveau mandat de 4 ans.

Par ailleurs, même s'il se pose la question de divergence possible d'orientations entre les deux instances (Décanat et Conseil participatif) suivant les thématiques envisagées, la question ne se pose pas pour la dimension de la Professionnalisation, qui est un enjeu majeur pour la Faculté. Il est donc convenu que le travail effectué sur ce thème par le Conseil participatif ces 3 dernières années alimentera désormais le groupe de travail du Décanat qui va poursuivre la réflexion de manière plus opérationnelle.

K. Balslev pour la SSED et E. Gentaz pour la Psychologie (membres du Conseil Participatif ET engagés dans le groupe de travail constitué par le Décanat) nous tiendront informés et dans la mesure du possible, les étudiants et CCER du Conseil participatif qui ont participé à l'atelier « professionnalisation » seront intégrés dans le groupe du Décanat, s'ils le souhaitent [ces deux propositions sous réserve de l'accord du groupe de travail décanal].

// Décision est donc prise de valoriser et stopper là les travaux thématiques en ateliers au sein du Conseil participatif et de « passer le relais » au Conseil décanal et à ses groupes dédiés. Le document de synthèse des présentations faites en séances, concernant l'organisation des stages dans les différentes orientations de la Faculté, sera transmis à Nicolas Favez, responsable du groupe « professionnalisation » créé par le Décanat.

En parcourant les autres thèmes identifiés, il y a également un groupe de travail, présidé par Julie Franck, qui s'occupe de la question de l'intégration des immigrés et réfugiés. Comme ce thème semble important au Conseil participatif, il a été décidé d'inviter Julie Franck à participer à notre prochaine séance afin de nous présenter le travail du groupe et de savoir s'il faut aussi entrer en matière ou pas.

Par ailleurs, le thème de « fraude et plagiat » est également pris en charge au niveau décanal et dans un groupe de travail de la SSED.

[Départ M. Durand]

7. RÈGLEMENT D'ÉTUDES ET CONVENTION DE PROGRAMME DE LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES AVANCÉES (MAS) EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE (MASTER DE FORMATION CONTINUE)

Ce MAS est le résultat d'une réflexion engagée par le Triangle Azur sur de possibles offres de formations conjointes post-grades touchant aux cinq domaines de la psychologie : santé, thérapie, clinique, neuropsychologie et enfants/adolescents.

Une première formation, dans le domaine de la santé, ainsi qu'une deuxième en psychothérapie comportementale et cognitive ont déjà été mises en place. Il s'agit ici de la troisième proposition. Ce diplôme est un diplôme conjoint aux Universités de Lausanne, Fribourg et Genève. Sa gestion administrative est confiée à l'Université de Genève.

Soumis au vote, le règlement d'études et la convention de programme du MAS en psychologie clinique sont approuvés à l'unanimité (16 voix).

8. RÈGLEMENT D'ÉTUDES DE LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES AVANCÉES (MAS) EN NEUROPSYCHOLOGIE (MASTER DE FORMATION CONTINUE)

Ce MAS est également la conséquence de la réflexion mentionnée au point 7. Il s'agit de la quatrième proposition d'offre de formation.

Ce diplôme est un diplôme conjoint aux Universités de Lausanne, Fribourg et Genève. Sa gestion administrative est confiée à l'Université de Genève. Comme pour le MAS en psychologie clinique, les cours auront lieu à Genève.

Soumis au vote, le règlement d'études du MAS en neuropsychologie est approuvé à l'unanimité (16 voix).

9. DIVERS

Notre projet de faculté – discussion (suite) :

En lien avec le premier thème identifié (produire des connaissances...), E. Gentaz a rapporté que la thématique de la bibliométrie (p.ex. productivité pour l'ensemble d'une Section) allait être traitée dans la Section de psychologie. Il nous tiendra informés, suite à la présentation qui va lui être faite du logiciel institutionnel dédié. Cette information a suscité un certain nombre de questions. La discussion a porté, entre autres, sur la nécessité et l'utilité d'un nouvel outil informatique au-delà des bases de données et moteurs de recherche actuellement à disposition. A suivre.

GE/ 06.02.2017/ M. Philippe